Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9570094
Centre d'intérêt: 910

L'Education des adultes n'en peut plus! : analyse des tendances du financement de l'éducation des adultes, à travers l'étude des crédits du MEQ et du MESS des trois dernières années / Institut canadien d'éducation des adultes. -- Montréal : ICEA, 1993.
18 p. ; 28 cm.

Titre de la couv. En tête du titre: Le droit d'apprendre.

Vedette(s)-secondaire(s): Institut canadien d'éducation des adultes

Descripteur(s): Education des adultes * Financement * Politique gouvernementale * Formation générale * Education populaire

Le document fait voir l'impact des compressions budgétaires que le gouvernement impose à l'éducation des adultes depuis quelques années et propose des mesures de redressement de la situation.

95-70094

Le Droit d'Apprendre

INSTITUT CANADIEN
D'ÉDUCATION
DES ADULTES

# *L'ÉDUCATION DES ADULTES*

# *N'EN PEUT PLUS!*

Analyse des tendances du financement de l'éducation des adultes,
à travers l'étude des crédits du MEQ et du MESS
des trois dernières années.

ICEA
avril 1993

5225, RUE BERRI, BUREAU 300, MONTRÉAL, QUÉBEC H2J 2S4
TÉLÉPHONE: (514) 948-2044 TÉLÉCOPIEUR: (514) 948-2046

# *L'ÉDUCATION DES ADULTES N'EN PEUT PLUS!*

Si la croissance de la demande de formation se maintient, et tout indique que cela sera le cas, on risque de voir se renouveler l'année prochaine les scandaleuses files d'attente, lors de l'inscription des adultes dans les commissions scolaires, ainsi que les listes de personnes refusées qui devront attendre des jours meilleurs pour exercer leur droit à l'éducation.

En effet, après deux années consécutives de compressions importantes dans la formation de base des adultes, le gouvernement du Québec ne semble pas prévoir redresser significativement la situation en 1993-1994. Ces reculs ou stagnations minent un secteur pourtant stratégique du développement économique et social.

Au moment où l'Assemblée nationale étudie les crédits des ministères éducatifs (Éducation et Enseignement supérieur) une large coalition d'organismes regroupés autour de l'Institut canadien d'éducation des adultes exhorte le gouvernement à réinvestir dans la formation des adultes. Ce sont particulièrement l'alphabétisation, la formation générale au secondaire, l'éducation populaire et la formation à temps partiel au collégial qui ont été gravement affectées depuis trois ans par les coupures budgétaires ou par des modalités de financement qui bloquent l'accès de nombreux adultes à l'éducation.

Dominé par la vision comptable à courte vue du Conseil du Trésor, le gouvernement s'acharne sur ce qui constitue la base de la formation des adultes. Depuis ces dernières années, il rogne régulièrement des acquis importants qui avaient permis de relever le niveau général de la scolarité de la population et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des adultes plus défavorisés.

Même si les finances publiques sont en crise, on doit donc considérer que les adultes ont déjà largement contribué aux efforts de restriction et qu'on ne doit pas les pénaliser davantage dans leur formation. La plupart d'entre eux subissent déjà gravement les effets de la crise économique, tant au niveau de l'emploi que du pouvoir d'achat, ainsi que du resserrement des politiques de sécurité du revenu.

## Coup de frein à l'accessibilité

La plus spectaculaire de ces mesures est sans doute l'abolition par le MEQ en 1992-93 de l'enveloppe budgétaire ouverte qui avait permis depuis 1985 une croissance considérable de l'alphabétisation et de la formation générale dans les commissions scolaires, en offrant aux adultes le même cadre de financement que celui de la formation initiale des jeunes, c'est-à-dire un budget correspondant aux inscriptions.

Depuis ce temps, cette enveloppe, désormais prédéterminée sans tenir compte réellement de la demande croissante, freine les efforts qui commençaient à porter fruit. Cela vient en contradiction flagrante avec les campagnes de sensibilisation et d'incitation, parfois même coercitive (cf la loi d'aide sociale), au retour en formation des adultes.

«Orphelins cherchent familles d'accueil...»

On observe qu'une forte proportion de la population adulte des commissions scolaires est composée de jeunes de 16 à 18 ans qui poursuivent, dans le cadre de l'éducation des adultes, les études qu'ils n'ont pu mener à bien au secteur des jeunes. Population non désirée chez les plus jeunes et dont les besoins d'encadrement sont fort différents de ceux des adultes, elle met en évidence un chaînon manquant dans le système d'éducation, auquel les rares «écoles pour raccrocheurs» ne peuvent suppléer.

Pourtant, la seule mesure des crédits 1993-94 qui pourrait représenter un ajout budgétaire significatif (une enveloppe ouverte de 29 millions de dollars pour les 16-18 ans) sera en fait essentiellement réservée aux élèves inscrits au secondaire et donc aptes à achever rapidement leurs études. Les autres, ceux et celles qui auront accumulé des retards importants, verront leur chances d'être admis en formation très réduites car les commissions scolaires n'auront pas tendance à inscrire des individus qui devront sans aucun doute demeurer longtemps sur les bancs d'école et gruger le budget limité et le nombre de places contingenté des adultes plus âgés.

Réussite scolaire ou élitisation?

Ce n'est d'ailleurs pas la seule règle budgétaire qui révèle une orientation de plus en plus claire du ministère de l'Éducation. Celui-ci semble privilégier l'accès à la formation pour les plus rapidement «diplômables» au détriment de ceux qui éprouvent plus de difficultés et qui ont besoin d'un temps d'apprentissage plus long, d'un encadrement plus serré et donc d'investissements plus importants. En effet, la méthode de répartition de l'enveloppe budgétaire fermée des adultes utilise des variables qui tiennent compte principalement du nombre de diplômés des années précédentes.

Nul doute qu'il sera tentant là aussi pour les commissions scolaires de donner la priorité à ceux qui ont toutes les chances de compléter rapidement et avec succès leur secondaire, puisque c'est sur leur performance à cet égard qu'elles seront financées. Cette incitation à la sélection des clientèles est une étrange conception de l'objectif de réussite scolaire!

Moins de soutien, plus décrochage...

On assiste aussi depuis trois ans à une diminution constante des budgets d'encadrement et des ressources matérielles. Au moment où, comme dans le secteur des jeunes, on constate un taux considérable d'abandon des études chez les adultes, il semble paradoxal qu'on limite les ressources qui peuvent faire la différence entre la persévérance et le décrochage. Or, l'échec d'un adulte risque d'être la fin de ses efforts de formation, compte tenu qu'il survient souvent dans un itinéraire scolaire où les obstacles n'ont pas manqué. En rognant sur les services de soutien, le MEQ s'empêche de maximiser les effets des investissements dans les services directs de formation: où est la réelle économie?

Il est aussi particulièrement contradictoire que le MEQ décide cette année de mettre fin au financement, pourtant peu significatif en terme d'économie budgétaire, des moyens de concertation et de perfectionnement qu'avaient bâtis depuis 10 ans les intervenants scolaires en alphabétisation. Ce réseau interrégional, qui représente un élément important de la stratégie de formation de base, a permis de concentrer les efforts, de contrer l'isolement des régions éloignées, de développer des démarches uniformes pour maintenir la qualité des services et de partager le matériel pédagogique. Éviter les dédoublements coûteux, renforcer l'efficacité des interventions par le développement d'un partenariat, n'est-ce pas pourtant un acquis en période d'austérité?

La langue coupée...

Contredisant là aussi le discours officiel sur l'amélioration des compétences, les budgets pour l'enseignement des langues secondes ont été supprimés en 1992-1993 et celui de la promotion du français chez les allophones sera réduit en 1993-1994. On sait pourtant l'importance que ces enseignements peuvent avoir pour améliorer l'employabilité de nombreux adultes et l'intégration des communautés culturelles. Maîtriser la langue seconde ou la langue du pays n'a pas qu'un objectif touristique!

La formation professionnelle est touchée

Si jusqu'à présent la formation professionnelle, où cohabitent plus ou moins harmonieusement jeunes et adultes, n'avait pas été sérieusement affectée par les coupures, elle sera amputée en 1993-94 de plus de 13 millions de dollars à cause de modifications au calcul de l'allocation budgétaire. Les commissions scolaires devront faire autant avec moins, dans un secteur qu'on identifie pourtant comme névralgique pour l'augmentation des compétences de la main-d'oeuvre. S'il est difficile d'évaluer dans l'immédiat l'impact de cette mesure sur l'accessibilité aux services de formation, il est sûr qu'elle ne va pas dans le sens d'une valorisation de l'enseignement professionnel.

L'éducation populaire aux abois...

Depuis trois ans également, on assiste à la disparition progressive du financement par le MEQ des activités d'éducation populaire qui, sans être créditées, n'en sont pas moins des formations extrêmement qualifiantes dans des domaines non couverts par les autres formations et étroitement associées à la promotion collective des milieux défavorisés, à la prise en charge des communautés, à l'exercice des responsabilités sociales et au développement local ou régional.

En 1992-93, le financement de l'éducation populaire dans les commissions scolaires était supprimé, mettant en péril, entre autres, les initiatives développées pour aider les parents dans leur rôle d'éducateurs et de soutien à la persévérance et à la réussite scolaires de leurs enfants, ainsi que les nombreuses activités ouvrant les écoles aux besoins et aux préoccupations de leur milieu.

En 1993-94, le MEQ a décidé également de couper tout financement à la formation syndicale. C'est pourtant cette formation, rejoignant chaque année des dizaines de milliers de travailleurs et de travailleuses, qui leur permet d'avoir plus de prise sur leurs conditions de travail et de s'impliquer activement et avec compétence partout où la participation syndicale est requise, dans l'entreprise, dans la cité, dans la région et dans les grands débats sociaux.

La disparition de ces deux programmes nous fait craindre que les programmes de soutien aux groupes communautaires autonomes d'éducation populaire et d'alphabétisation populaire soient désormais en sursis. Déjà, ils ont subi deux coupures consécutives en 1992-1993 et 1993-1994 et ne doivent leur survie précaire qu'à leur mobilisation constante et aux pressions intenses qu'ils maintiennent auprès des responsables politiques.

Il est là aussi contradictoire d'asphyxier un secteur de l'éducation qui a fait ses preuves en terme d'insertion sociale, de développement de l'autonomie des personnes et des collectivités et de réduction de la dépendance face aux services publics, d'apprentissages multiples dans l'action communautaire, de mise sur pied de réseaux de solidarité actifs dans la prévention et la solution des problèmes sociaux, et souvent même en terme de préparation et de soutien au retour à la formation générale et professionnelle. Le réseau d'alphabétisation populaire, pionnier de la formation de base des adultes, est reconnu partout pour son expertise dans les stratégies et les pratiques pédagogiques. On ne le reconnait pourtant toujours pas comme un authentique et essentiel agent de formation.

Étant donné la performance reconnue de ces réseaux éducatifs non formels, où les investissements de l'État génèrent beaucoup plus d'activités qu'il ne pourrait en offrir lui-même, grâce à la contribution volontaire des milieux, étant donné la qualité et l'efficacité des interventions éducatives et des réalisations communautaires qui tendent à réduire de nombreux coûts sociaux, il est plus qu'étonnant que le gouvernement cherche à s'en débarrasser.

## La formation collégiale des adultes

N'eût été des programmes fédéraux, le financement public consacré à l'éducation des adultes au collégial serait aujourd'hui inférieur à ce qu'il était en 1985-86.

Le financement venant du MESS n'a pas progressé en dollars constants et l'enveloppe budgétaire fermée ne correspond pas à la croissance de la demande. A partir de 1991-92, le MESS a même décidé de geler le volume d'activités utilisé pour allouer les budgets. Cette mesure a forcé les collèges à réduire leurs activités et à priver de formation des milliers d'adultes.

Les sommes provenant du MMSRFP ont subi des diminutions importantes car en 1991-1992, elles étaient même inférieures, en dollars courants, à ce qu'elles étaient en 1985-86!

C'est tout particulièrement la formation créditée, considérée pourtant comme plus qualifiante et transférable, qui est freinée dans son développement, alors que la formation sur mesure,

répondant à des besoins plus ponctuels, connaît un développement important grâce au financement fédéral.

Quant aux conditions spécifiques des adultes, elles ne sont toujours pas prises en compte. La gratuité scolaire est toujours réservée aux étudiants à temps complet. La tarification des études à temps partiel, cheminement plus adapté aux responsabilités familiales et professionnelles des adultes, est un frein important à l'accessibilité.

De plus, les services de soutien et d'encadrement sont sous-financés. Et en 1993-94, les restrictions budgétaires de plus de 20 millions de dollars appliquées aux dépenses des cégeps vont encore réduire ces ressources pourtant déterminantes pour la réussite scolaire.

L'éducation des adultes en péril

Après près de 30 ans de progression constante de la préoccupation de formation continue dans les établissements d'enseignement, dans les mouvements sociaux et surtout dans la population adulte elle-même, le gouvernement et ses ministères responsables ne semblent plus considérer l'éducation des adultes comme une priorité, ni comme un investissement productif. Cette attitude va à l'encontre des nécessités du développement social et économique qui requiert chez les individus des compétences et une mobilité professionnelles accrues, une capacité de fonctionner dans un monde de plus en plus complexe et de prendre des responsabilités de manière critique et créative, autant dans les milieux de travail que dans les communautés locales et la vie démocratique.

Ce désintérêt pour l'éducation des adultes, dont témoignent les reculs ou la stagnation des trois derniers budgets, est d'autant plus étonnant qu'il se produit au moment où le gouvernement prétend faire de la relance économique sa première priorité.

Tout le monde s'entend pourtant sur le fait que l'amélioration des compétences de la main-d'oeuvre est un des facteurs déterminants de la productivité et de la compétitivité des entreprises et donc de la bonne santé de l'économie.

Sachant qu'il faut près de 20 ans[1] pour que les améliorations apportées à la formation des jeunes se traduisent par une plus grande compétence de la population active, il est donc nécessaire de renforcer l'éducation des adultes pour atteindre cet objectif plus rapidement.

Le gouvernement ne peut donc se contenter du seul discours sur la réussite scolaire des jeunes, car d'énormes défis restent aussi à relever en ce qui concerne les adultes: 1 000 000 de travailleurs et travailleuses n'ont pas de diplôme secondaire, plus de 900 000 adultes sont analphabètes et le système ne peut accueillir actuellement que 130 000 d'entre eux en formation générale, dont à peine 30 000 en alphabétisation. Le relèvement général du niveau de scolarité des adultes est donc un objectif prioritaire à poursuivre, autant pour qu'ils

---

[1] Selon l'OCDE, 2% seulement de la population active est renouvelée chaque année par l'arrivée de jeunes actifs sur le marché du travail.

puissent répondre aux exigences de la plupart des emplois, que pour s'y maintenir ou pour accéder à des formations professionnelles plus poussées et profiter des programmes de recyclage et de perfectionnement.

L'absence de vision d'ensemble et d'avenir

Mais plus encore qu'un problème d'insuffisance et d'instabilité des ressources, l'éducation des adultes subit durement l'incohérence des politiques, le fouillis indescriptible des programmes et des mesures, les querelles de juridiction et les dédoublements coûteux entre les ministères québécois et le gouvernement fédéral.

L'absence de vue d'ensemble et de perspective d'avenir qui caractérise l'orientation et l'organisation de l'éducation des adultes au Québec met ce secteur à la remorque d'objectifs économiques trop souvent à courte vue. Si la nécessité de relier davantage la formation à l'emploi constitue un large consensus et que le fait d'accéder à un emploi, de le conserver ou de progresser sur le marché du travail constitue une importante motivation de la population adulte qui retourne en formation, on doit pourtant constater qu'une grande partie des investissements et des programmes en éducation des adultes vise plus à répondre aux besoins ponctuels en main-d'oeuvre qu'aux besoins globaux de la main-d'oeuvre. La formation étroite qui est privilégiée ne rend pas nécessairement les travailleurs plus aptes à faire face aux défis d'un marché du travail en constante transformation et encore moins aux autres défis sociaux exigeant des outils, des connaissances, des savoirs accrus pour une plus grande maîtrise sur sa vie et une influence sur son milieu.

Une formation à deux vitesses

En plus de ce glissement des investissements publics vers l'adaptation de la main-d'oeuvre aux besoins immédiats des entreprises, au détriment d'une formation plus fondamentale, qualifiante et transférable, on assiste aussi à une dualisation de plus en plus marquée de la formation de la main-d'oeuvre, où l'on confine les populations déjà marginalisées dans des filières dites «d'employabilité»,sans véritable acquisition de compétences professionnelles, pour les rendre plus aptes à occuper des emplois exigeant peu de qualification et par conséquent souvent précaires. Les formations les plus qualifiantes sont, quant à elles, réservées à ceux qu'on estime pouvoir atteindre plus rapidement les objectifs de formation. On assiste donc là à la consolidation d'une société à deux vitesses, sur le plan de la formation comme de l'emploi.

Un financement à repenser...

Si la question du financement n'est pas le seul élément déterminant de l'orientation et de l'organisation de l'éducation des adultes, c'est néanmoins un facteur majeur, qui influence considérablement l'accessibilité, la qualité et l'adaptation de la formation.

On peut même avancer, comme le fait d'ailleurs le Conseil supérieur de l'éducation dans son récent bilan, que le financement a largement et trop souvent déterminé le développement de l'éducation des adultes: l'incohérence et l'instabilité qui caractérisent ce financement sont donc en grande partie responsables des reculs ou des dérapages de ces dernières années.

La quasi-disparition de l'éducation des adultes dans les préoccupations des ministères éducatifs, la réduction de la formation des adultes à une simple adaptation de la main-d'oeuvre aux besoins immédiats de l'entreprise dans les stratégies, désormais dominantes, des ministères économiques, et la marginalisation des formations non formelles,tout cela a pour conséquences un appauvrissement de l'éducation et des impacts négatifs à court et à long termes, autant sur le développement social que sur le développement économique.

Repenser le financement nécessite donc de questionner les orientations de l'éducation des adultes et sa place dans un projet social, économique et politique, ceci impliquant une vision plus large et à long terme.

... dans une perspective d'éducation permanente

Il faut considérer que l'éducation des adultes, dans le cadre d'un objectif d'éducation permanente, forme un tout, comprenant les diverses formes, lieux, niveaux de formation qui se complètent et se renforcent et qui constituent pour l'ensemble des adultes, quel que soit leur projet, des occasions d'acquérir des compétences et des connaissances dans les meilleures conditions.

On ne peut négliger aucune des composantes de l'éducation des adultes sans affecter chacune des autres et l'ensemble.

Si l'alphabétisation et la formation de base sont des priorités pour relever le niveau de compétence de la population, il faut se rendre compte combien les démarches de prise en charge et d'insertion sociale de l'éducation populaire sont essentielles comme préalables, soutien et consolidation de la formation de base.

Si la formation professionnelle est elle aussi une priorité, dans ses apprentissages de base, comme dans son perfectionnement et ses formes plus spécialisées, la formation générale et toutes les compétences d'analyse critique, d'organisation et d'autonomie qui s'acquièrent dans la vie associative et syndicale sont indispensables pour une main-d'oeuvre créative et responsable, prête à faire face aux nouvelles exigences de l'organisation du travail, de la productivité et de la compétitivité.

S'il faut renforcer la formation générale, l'éducation scientifique et technique dans les lieux de formation, on sait pertinemment combien est important pour la diffusion de ces savoirs le rôle éducatif des médias, des bibliothèques, des musées d'art ou de sciences et de toutes les ressources de création et de diffusion culturelles...

La disponibilité de ces services éducatifs formels ou non formels, en institutions ou hors institution, à temps plein, temps partiel ou par autodidaxie, sous la forme d'activités

spécifiquement éducatives ou d'apprentissages liés à la vie associative ou au travail, etc, doit être assurée par un financement et des conditions d'accès permettant à toute la population adulte d'en bénéficier.

Une responsabilité centrale de l'État

S'il ne lui incombe pas nécessairement la responsabilité entière du financement, l'État n'en a pas moins un rôle central pour garantir effectivement l'accessibilité et l'adaptation de la formation aux adultes sous toutes ses formes, lieux et niveaux, d'abord par des investissements directs de fonds publics pour garantir l'accessibilité et l'équité, ensuite en s'assurant que les autres ressources complémentaires sont réellement disponibles et qu'un plus grand partage des responsabilités ne constituera pas un simple «pelletage» dans la cour des collectivités locales, et enfin par des mesures qui obligeraient à s'impliquer davantage ceux qui, comme les entreprises, profitent beaucoup du système d'éducation sans trop y investir.

Un leadership nécessaire

L'incohérence des politiques, le déséquilibre dans le financement et le fouillis des programmes dénotent l'éclatement improductif des centres de décisions, les conflits stériles de juridictions, et la domination de la bureaucratie sur le service pédagogique.

En fin de compte, ce sont les adultes qui en sortent perdants.

Un leadership est de plus en plus nécessaire pour la cohérence des orientations, la coordination des interventions, la transparence des choix de gestion des ressources, ainsi que pour l'évaluation de l'impact des investissements, de l'efficacité des pratiques éducatives et de la satisfaction des besoins globaux des adultes.

En collaboration avec les intervenants concernés par la formation et avec les adultes eux-mêmes, les ministères éducatifs doivent sortir de leur torpeur, assumer ce leadership et rééquilibrer les priorités et les ressources entre la mission sociale et la mission économique de l'éducation des adultes, entre les besoins individuels ou communautaires et les besoins corporatifs ou d'entreprise.

Refaire de la formation de base une priorité

Pour relever les défis économiques, comme pour prévenir et trouver des solutions aux problèmes sociaux et pour garantir l'exercice d'une citoyenneté responsable, il faut plus que jamais équiper la population de solides outils intellectuels et techniques de base lui permettant de faire face à un monde en constante évolution. Les investissements importants consentis par le passé pour cette formation de base sont encore insuffisants et les reculs récents risquent de coûter très cher à la collectivité, même à court terme.

La formation de base, c'est bien sûr l'alphabétisation et la formation générale de niveau secondaire, ainsi que la formation professionnelle: il faut en assurer l'accessibilité à tous, ce qui veut dire la gratuité pour la majorité des adultes qui en ont besoin, que ce soit à temps plein ou à temps partiel, avec les mêmes modalités que les jeunes, c'est-à-dire des enveloppes budgétaires ouvertes.

Mais la formation de base, c'est aussi l'éducation non formelle qui représente sans aucun doute, dans la réalité et en potentiel, le moyen principal des adultes d'acquérir dans leur quotidien de multiples savoirs et compétences qu'ils pourront investir dans leurs démarches professionnelles et dans l'amélioration de leur milieu.

Promouvoir l'éducation non-formelle

On ne peut laisser au hasard, au pouvoir discrétionnaire des responsables politiques ou aux aléas de la conjoncture économique, le financement et le développement des ressources éducatives non formelles qui représentent des outils alternatifs ou complémentaires aux autres formations plus formelles.

L'éducation populaire, la formation syndicale, les médias publics à mandats éducatif, les bibliothèques, les musées d'art, de science ou de technologie et les organismes de création ou de diffusion culturelles et le loisir éducatif sont autant de secteurs dont les activités contribuent à la démocratisation des connaissances, à l'amélioration des compétences, au développement des capacités d'analyse, d'organisation et de prise en charge, à la créativité et à l'innovation.

La marginalisation de ces secteurs de l'éducation dans les préoccupations des pouvoirs publics est consternante. Un redressement s'impose.

Ajuster la formation aux besoins de la main-d'oeuvre

La formation de la main-d'oeuvre ne saurait se faire seulement, ni même principalement, à partir des besoins immédiats des entreprises. Le risque serait trop grand. Ainsi, les entreprises pourraient miser sur l'adaptation rapide et ponctuelle de ceux et celles qui sont capables rapidement d'acquérir de nouvelles techniques, et exclure les individus qui ne peuvent s'adapter facilement. Cette stratégie serait sans issue à moyen et à long terme.

Pour les travailleuses et travailleurs, les emplois que l'on occupe la vie durant sont de plus en plus rares. Il est donc essentiel d'avoir une bonne formation de base qui leur permette de s'ajuster aux changements. De la même façon, à long terme, les employeurs ont intérêt à ce que leurs employés soient polyvalents et capables d'apprendre, et à ce que la main-d'oeuvre dans son ensemble soit en mesure de le faire. Il faut donc que le développement de la main-d'oeuvre se fasse à partir des intérêts collectifs, dans une vision à long terme.

Cette vision doit permettre de dessiner clairement à la fois les moyens d'obtenir une formation de base tout en restant en emploi et une formation plus spécifique pour réintégrer

le marché du travail. Les ponts entre les différents types de formation, entre les différents lieux susceptibles de la dispenser, doivent être plus faciles à franchir.

Le défi du relèvement des compétences tient en partie dans la capacité qu'aura le système de formation d'aménager des passerelles entre l'apprentissage de base et les compétences plus spécifiques. Un système de formation continue est essentiel et c'est à cela que devrait travailler la nouvelle Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre.

## Une politique d'ensemble de l'éducation des adultes

Pour mettre fin à la logique administrative désincarnée et à courte vue qui se développe en éducation des adultes, au détriment d'une réponse cohérente et adaptée aux besoins des adultes et de la société, il est nécessaire que soit débattue publiquement et que soit adoptée par le gouvernement du Québec une véritable politique d'ensemble.

La politique actuelle ne conduit même pas à réaliser les objectifs, principalement économiques, qu'elle se donne. Elle se caractérise par l'étroitesse de sa conception de l'éducation des adultes et néglige les besoins de développement global des adultes, leur désir d'avoir un contrôle sur leurs conditions de vie et de travail et leur volonté d'influencer leur devenir personnel et collectif.

Si les contraintes économiques et la récession peuvent servir de prétexte aux restrictions budgétaires de ces dernières années, elles n'en constituent ni une explication, ni une justification: l'État semble avoir choisi de gérer la crise sans perspective à long terme pour la population, sans projet de développement économique et social équilibré.

Et pourtant, l'histoire du développement des sociétés prouve que, même à relativement court terme, les sommes soutirées à l'éducation sont dépensées presque aussitôt en services sociaux, en plus de tous les problèmes de qualification qui s'ensuivent pour longtemps et qui freinent la relance économique. L'épargne n'est donc qu'apparente.

Si l'éducation, une des seules voies permettant aux adultes de s'en sortir, devient encore plus parsemée d'embûches qu'elle ne l'est déjà, l'avenir est compromis, et à travers l'espoir perdu, le présent l'est aussi.

La situation appelle un redressement de toute urgence. Une véritable approche d'éducation permanente doit être adoptée. Il faut faire éclater les frontières entre éducation populaire, alphabétisation, formation générale, formation professionnelle de base ou sur mesure, pour satisfaire autant les cheminements et les projets variés des adultes, que les exigences de polyvalence et de compétences accrues requises par le marché du travail.

L'accessibilité de toutes et tous aux différents secteurs et lieux de formation doit être garantie. Chacun, chacune, doit bénéficier des conditions d'apprentissage et de soutien qui lui permettront de mener à bien son projet de formation.

Les investissements dans l'éducation des adultes doivent être à la hauteur de ces objectifs et ne peuvent qu'être rentables dans une stratégie cohérente de développement économique.

Il devient donc de plus en plus urgent que l'on se donne, en tant que société, une perspective commune en matière de formation, qui permette une réelle coordination des stratégies et des décisions.
L'ICEA et la Coalition d'organismes des réseaux scolaires, syndicaux et communautaires contre les coupures en éducation des adultes demandent au gouvernement du Québec d'élaborer une véritable politique globale centrée sur les besoins éducatifs des adultes, qui oriente et donne une cohérence à la conception et à la mise en oeuvre des politiques des ministères impliqués en éducation des adultes et en développement de la main-d'oeuvre.

## PRINCIPALES MESURES DE COMPRESSION BUDGÉTAIRES DANS LES CRÉDITS DU MEQ

1991-1992

- Diminution de l'accessibilité à la formation générale
  - suppression de l'enveloppe budgétaire ouverte pour l'alphabétisation et le secondaire à temps partiel
    le nombre d'étudiant-e-s sera contingenté
  - réduction de 35% du financement de l'enseignement des langues secondes (-1.6M$)
- Réduction du soutien à la formation
  - réduction de la moitié des ressources en matériel didactique (-4,6M$)
  - réduction de 10% de l'encadrement pédagogique (-4M$)
  - réduction de 3% de la masse salariale du personnel non-enseignant
  - suppression du plan de soutien à la formation agricole (-0,5M$)
- Coupures en éducation populaire
  - réduction de plus de 50% du financement de l'éducation populaire dans les commissions scolaires (-4M$)
  - réduction de 30% du programme de soutien à la formation syndicale (-0,3M$)

1992-1993

- Diminution de l'accessibilité à la formation générale
  - suppression de l'enveloppe budgétaire ouverte pour l'alphabétisation et le secondaire à temps plein (-11,5M$)
  - suppression complète du financement de l'enseignement des langues secondes (-3M$)
  - réduction des ressources de soutien (-2,4M$)
- Coupures en éducation populaire
  - suppression du budget de l'éducation populaire dans les commissions scolaires (-3,4M$)
  - réduction du budget des programmes de soutien à l'éducation populaire autonome et à l'alphabétisation populaire autonome (-0,4M$)
- Autres coupures
  - abolition ou réduction du budget pour des formations professionnelles (pompiers volontaires, sécurité dans la construction) (-2,8M$)

1993-1994

- Formation générale (alphabétisation et secondaire)
  - maintien d'une enveloppe fermée équivalente à l'année précédente pour les adultes de plus de 18 ans et pour les jeunes adultes (16-18 ans) inscrits au pré-secondaire
  - ajout de 29M$ sous forme d'enveloppe ouverte pour les jeunes-adultes (16-18 ans) inscrits au secondaire
  - priorité de scolarisation pour les étudiants plus facilement diplômables au détriment de ceux qui ont plus de retard et des difficultés d'apprentissage
  - diminution des ressources de soutien et d'encadrement
  - suppression du financement de la concertation et du perfectionnement des intervenants en alphabétisation (-0,3M$)
  - normalisation des contrats à temps partiels (-4M$)
  - réduction de 4% de la formation des adultes handicapés (-0,4M$)
  - réduction du programme de promotion du français pour les adultes allophones (-0,5M$)

- Formation professionnelle (jeune et adultes)
  - mesures de réduction (-13,4M$)
  - sécurité d'emploi: réduction du financement du personnel mis en disponibilité (-1,2M$)

- Éducation populaire
  - suppression du programme de soutien à la formation syndicale (-0,69M$)
  - réduction du budget des programmes de soutien à l'éducation populaire autonome et à l'alphabétisation populaire autonome (-0,4M$)

## MEQ - MESURES DE COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES (1991-92, 1992-93, 1993-94)

| FORMATION GÉNÉRALE DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES | | |
|---|---|---|
| 1991-1992 | 1992-1993 | 1993-1994 |
| - Abolition de l'enveloppe ouverte pour le temps partiel | - Abolition de l'enveloppe ouverte pour le temps plein | - Maintien de l'enveloppe fermée pour les plus de 18 ans<br>- Enveloppe ouverte pour les 16-18 ans au secondaire |
| - Réduction des ressources de soutien<br>- Réduction des ressources matérielles | - Réduction des ressources de soutien | - Réduction des ressources de soutien |
| - Suppression du plan de soutien à la formation agricole | - Abolition ou réduction de budget de formations diverses (pompiers volontaires, sécurité-construction) | - Suppression du financement de l'équipe interrégionale d'alphabétisation<br>- Réduction de la formation handicapés-adultes |
| - Réduction de 35% du programme d'enseignement langues secondes | - Suppression du programme d'enseignement langues secondes | - Réduction du programme de promotion du français pour les allophones |

| ÉDUCATION POPULAIRE (COMMISSIONS SCOLAIRES, GROUPES COMMUNAUTAIRES, SYNDICATS) | | |
|---|---|---|
| 1991-1992 | 1992-1993 | 1993-1994 |
| - Coupure de 52% de l'éducation populaire dans les commissions scolaires | - Abolition de l'éducation populaire dans les commissions scolaires | |
| - Coupure de 30% de la formation syndicale | | - Abolition du budget de la formation syndicale |
| | - Coupure de 4% de l'éducation populaire autonome et de l'alphabétisation populaire autonome | - Coupure de 4% de l'éducation populaire autonome et de l'alphabétisation populaire autonome |

## ÉVOLUTION DU FINANCEMENT DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (ALPHABÉTISATION, INSERTION À LA VIE COMMUNAUTAIRE, PRÉ-SECONDAIRE ET SECONDAIRE)

| | Budget | Enveloppe budgétaire | Heures/élèves |
|---|---|---|---|
| 1990-1991 | 222,7000,000$ | Ouverte | 36,320,000 |
| 1991-1992 | 240,700,000$ | Ouverte pour temps plein<br>Fermée pour temps partiel | 46,490,000 |
| 1992-1993 | 219,700,000$ | Fermée | 38,550,000 |
| 1993-1994 | 191,700,000$<br>+ 42,800,000$<br>= 234,500,000$ | Fermée pour les plus de 18 ans dont 29M$ en enveloppe ouverte pour les 16-18 ans | 35,590,000 (plus de 18 ans)<br>+ 2,960,000 (16 à 18 ans)<br>= 38,550,000 |

| ÉVOLUTION DU FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION POPULAIRE PAR LE MEQ | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Éducation populaire autonome, alphabétisation populaire autonome | | Formation syndicale | | Éducation populaire dans les commissions scolaires | |
| | $ | nb de groupes | $ | syndiqués | $ | Comm. scol. |
| 1990-1991 | 9,734,000 | 781 | 990,200 | 1,099,497 | 6,900,000 | 82 |
| 1991-1992 | 9,734,500 | 788 | 690,000 | 1,099,497 | 3,400,000 | 82 |
| 1992-1993 | 9,300,000 | 825 | 690,000 | 1,099,497 | - 0 - | 82 |
| 1993-1994 | 9,300,000 | ? | - 0 - | 1,099,497 | - 0 - | 82 |

ÉVOLUTION DES BUDGETS EN PROVENANCE DU SECTEUR PUBLIC A L'ÉDUCATION DES ADULTES DANS LES CÉGEPS
1985-1986 À 1991-1992

| Année | Budget MESS M$ courants | Budget MMSRFP M$ courants | Accords Can.-Qué. M$ courants | Total M$ courants | Total M$ constants |
|---|---|---|---|---|---|
| 1985-196 | 29,0 | 15,5 | 21,9 | 66,4 | 66,4 |
| 1986-1987 | 27,7 | 17,4 | 21,0 | 66,1 | 63,1 |
| 1987-1988 | 29,6 | 15,8 | 33,6 | 79,0 | 72,4 |
| 1988-1989 | 33,2 | 16,0 | 37,4 | 86,6 | 76,3 |
| 1989-1990 | 33,5 | 15,6 | 38,5 | 87,9 | 73,9 |
| 1990-1991 | 37,5 | 13,6 | 41,3 | 92,2 | 73,2 |
| 1991-1992 | 38,7 | 13,9 | 52,6 | 105,2 | 80,1 |

Sources: D.G.E.C., M.M.S.R.F.P., Fédération des cégeps